



Chairmanship of the Czech Republic
Council of Europe
May – November 2017

Présidence de la République tchèque
Conseil de l'Europe
Mai – Novembre 2017



EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION
CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

DIX-NEUVIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*Organisée sous les auspices de la Présidence tchèque du Comité des Ministres
du Conseil de l'Europe*

« La mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau local : la démocratie locale »

Brno, République tchèque
5-6 septembre 2017
Visite d'étude, 7 septembre 2017

– PROGRAMME –

2 octobre 2017



Vue de Brno, par Norbert Aepli

*Document préparé par la Direction de la gouvernance démocratique
Secrétariat de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe*

La 19^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur : « *La mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau local : la démocratie locale* » est organisée à Brno, République tchèque (adresse : Université Mendel, Zemědělská 1, 613 00 Brno) les 5-6 septembre 2017, sous les auspices de la Présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, par le Conseil de l'Europe – Secrétariat de la Convention européenne du paysage, Direction de la Gouvernance démocratique – en coopération avec le Ministère de l'environnement, le Ministère du développement régional, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la culture, et le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et du sport, de la République tchèque, en partenariat avec l'Université Mendel de Brno et la Région de la Moravie du Sud, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe.



La réunion se tiendra sous les auspices de la Région de Moravie du Sud, de la ville statutaire de Brno, de l'Université Masaryk et de l'Université de technologie de Brno.



Une visite d'étude pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe, les intervenants figurant dans le Programme et autres participants, sous réserve de places disponibles, sera organisée le 7 septembre 2017 au paysage culturel de Lednice-Valtice – Site UNESCO.

*

Introduction

Organisation internationale intergouvernementale créée en 1949, et dont le siège est à Strasbourg (France), **le Conseil de l'Europe** comprend 47 Etats membres : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, République de Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit, ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe.

La Convention européenne du paysage a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres de l'Organisation à Florence (Italie) le 20 octobre 2000, afin de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et de favoriser la coopération internationale. Il s'agit du premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage. La Convention s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés. A ce jour, 38 Etats membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, République de Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, « l'ex-République Yougoslave de Macédoine », Turquie, Ukraine et le Royaume-Uni. Deux Etats l'ont également signée : Islande et Malte.

Organisées périodiquement par le Conseil de l'Europe, les **Réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage** ont pour objectif de présenter de nouveaux concepts et réalisations en faveur de la mise en œuvre de la Convention. Elles représentent ainsi un véritable forum d'échange de pratiques et d'idées. Les expériences réalisées par l'Etat qui accueille la réunion sont spécialement présentées.

Les Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage suivantes, ont été organisées :

- 23-24 mai 2002, Strasbourg (France) : « Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique) ; Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles ; Sensibilisation, éducation et formation ; Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage »
- 27-28 novembre 2003, Strasbourg (France) : « L'intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux et les paysages transfrontaliers ; Paysage et bien-être individuel et social ; Paysage et aménagement du territoire »
- 16-17 juin 2005, Cork (Irlande) : « Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces périurbains »
- 11-12 mai 2006, Slovénie (Ljubljana) : « Paysage et société »
- 28-29 septembre 2006, Gironne (Espagne) : « Les objectifs de qualité paysagère : de la théorie à la pratique »
- 20-21 septembre 2007, Sibiu (Roumanie) : « Paysage et patrimoine rural »
- 24-25 avril 2008, Piestany (République slovaque) : « Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire »
- 8-9 octobre 2009, Malmö (Suède) : « Paysage et forces déterminantes »
- 15-16 avril 2011, Cordoue (Espagne) : « Paysage et infrastructures pour la société »
- 20-21 octobre 2011, Evora (Portugal) : « Paysage multifonctionnel »
- 4-5 juin 2012, Carbonia, Sardaigne (Italie) : « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 1 (2008-2009) et 2 (2010-2011) »

- 2-3 octobre 2012, Thessalonique (Grèce) : « Vision pour l'Europe du futur sur la démocratie territoriale : le paysage comme nouvelle stratégie de l'aménagement du territoire. ...Une autre manière de voir le territoire en impliquant la société civile... »
- 2-3 octobre 2013, Cetinje (Monténégro) : « Les territoires du futur : identification et qualification des paysages, un exercice de démocratie »
- 11-12 juin 2014, Wrocław (Pologne) : « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 3 (2012-2013) »
- 1-2 octobre 2014, Urgup (Turquie) : « Paysages durables et économie : de l'incalculable valeur naturelle et humaine du paysage »
- 1-2 octobre 2015, Andorre (Andorre la Vieille) : « Paysage et coopération transfrontalière : le paysage ne connaît pas de frontière »
- 9-10 juin 2016, Budapest (Hongrie) : « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe - 4^e Session 2014-2015 »
- 5-6 octobre 2016, Erevan (Arménie) : « Les politiques nationales pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage : défis et opportunités »

Les actes des Réunions sont publiés dans la Série du Conseil de l'Europe « Aménagement du territoire européen et paysage » et sont disponibles sur le site internet du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage : www.coe.int/fr/web/landscape/workshops; www.coe.int/fr/web/landscape/publications

Organisateurs

Le Conseil de l'Europe souhaite remercier le Gouvernement de la République tchèque pour son hospitalité et sa coopération. Le Conseil de l'Europe souhaite également remercier le Ministère de l'Environnement de la Finlande de son soutien. Par ailleurs, les organisateurs souhaitent remercier l'Université Mendel de sa collaboration.

Objectifs

Aux fins de la Convention européenne du paysage, 'Politique du paysage' désigne « la formulation par les autorités publiques compétentes des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage ».

'Paysage' désigne « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » ; 'Protection des paysages' comprend « les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine » ; 'Gestion des paysages' comprend « les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales » ; 'Aménagement des paysages' comprend « les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages ».

La Réunion a pour objet de présenter des expériences de politiques nationales adoptées ou en cours de développement au niveau local, en considérant notamment les dispositions de la Convention, selon lequel ses Parties s'engagent :

- à reconnaître juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité ;
- à définir et à mettre en œuvre des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages par l'adoption des mesures particulières (visées par la Convention) ;
- à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage ;
- à intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.

La Convention prévoit au sujet de la « Répartition des compétences », que « Chaque Partie met en œuvre la Convention [...], selon la répartition des compétences qui lui est propre, conformément à ses principes constitutionnels et à son organisation administrative, et dans le respect du principe de subsidiarité, en tenant compte de la Charte européenne de l'autonomie locale. Sans déroger aux dispositions de la présente Convention chaque Partie met en œuvre la présente Convention en accord avec ses propres politiques ».

Les conclusions de la Réunion seront présentées à la prochaine Réunion du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), ainsi qu'à la 10^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage.

Sites internet

- **Convention européenne du paysage**
www.coe.int/Conventioneuropeennedupaysage
www.coe.int/EuropeanPaysageConvention
- **Ministère de l'agriculture de la République tchèque**
www.mzp.cz

Lieu

La réunion se tiendra à l'Université Mendel, Zemědělská 1, 613 00 Brno, République tchèque.

Participants

La Réunion s'adresse aux représentants des gouvernements – membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et représentants d'autres ministères –, autorités locales et régionales, professionnels, universitaires, représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, et autres personnes, travaillant dans le domaine du paysage et du développement durable, avec ses dimensions environnementale, culturelle, sociale et économique. Le nombre des participants est limité à 160.

Langues de travail

Les langues de travail sont le français, l'anglais et le tchèque. L'interprétation sera fournie.

Programme

Le programme de la Réunion se trouve sur le site internet de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, à l'adresse : www.coe.int/Conventioneuropeennedupaysage ou www.coe.int/fr/web/landscape/home sous « Réunions » / « Ateliers ».
Voir également : www.coe.int/fr/web/landscape/19th

Inscription

Les participants sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le 15 août 2017 :
http://a.cs.coe.int/team20/european_landscape_convention/Registration/sept2017.aspx
Des frais d'inscription ne sont pas demandés aux participants.

Informations pratiques

Voir la « Note logistique » aux dernières pages de ce Programme.

Voir aussi : <http://www.gotobrna.cz/en>; <http://ticbrno.cz/en>

Voyage: Les participants sont invités à procéder à leur réservation, conformément aux dispositions mentionnées dans la lettre ou message d'invitation qui leur est adressé.

Hôtels : Les participants sont invités à procéder à leur propre réservation en contactant directement les hôtels.

Organisateurs de la Réunion

Conseil de l'Europe – Gouvernance démocratique, Convention européenne du paysage

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS
Secrétaire exécutive de
la Convention européenne du paysage
Chef de la Division paysage et Journées
européennes du patrimoine, Conseil de l'Europe
F-67075, STRASBOURG Cedex, France
Tél.: + 33 (0) 3 88 41 23 98
Courriel : maguelonne.dejeant-pons@coe.int

République tchèque – Ministère de l'environnement

Mme Júlia TÓBIKOVÁ
Haut fonctionnaire,
Représentante nationale pour
la Convention européenne du paysage
Ministère de l'environnement
Vršovická 65
100 10 PRAGUE
Tél.: +420 267 122 712
Courriel : julia.tobikova@mzp.cz

Contact

Mme Susan MOLLER
Assistante administrative
Convention européenne du paysage
Conseil de l'Europe, DG II
F-67075 STRASBOURG Cedex
Tél.: + 33 (0) 3 90 21 41 16
Courriel : susan.moller@coe.int

Crédits photos:

Photo 1 - https://cs.wikipedia.org/wiki/Soubor:Brno_View_from_Spilberk_130.JPG

Photo 2 - commons.wikimedia.org/wiki/File:Brno_Panorama_Spilberk_2010_02.jpg

Photo 3 - <https://cs.wikipedia.org/wiki/Soubor:K%C5%99tiny-kostel2013zo.jpg>



Vue de Brno, par Petr Šmerkl

MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

8.30 – 9.00 *INSCRIPTION DES PARTICIPANTS*

Session d'ouverture

9.00 – 10.00

DISCOURS DE BIENVENUE

M. Vladislav SMRŽ, Vice-Ministre de l'environnement de la République tchèque *au nom de*
M. Richard BRABEC, Ministre de l'environnement de la République tchèque

Mme Karla ŠLECHTOVÁ, Ministre du développement régional de la République tchèque

M. Ladislav HAVEL, Recteur de l'Université Mendel de Brno

M. Bohumil ŠIMEK, Gouverneur de Région de Moravie du Sud

M. Petr VOKŘÁL, Maire de la ville statutaire de Brno

M. Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Représentant du Secrétaire général du Conseil de l'Europe,
Chef du département, de la culture, de la nature et du patrimoine, Direction générale de la démocratie,
Conseil de l'Europe

M. Kimmo AULAKE, Président du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage
(CDCPP) du Conseil de l'Europe, Conseiller ministériel, Ministère de l'éducation et de la culture,
Finlande

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la
Convention européenne du paysage, Représentante nationale de la Convention européenne du
paysage, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro

M. Thierry MATHIEU, Président de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux
de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

INTRODUCTION

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage,
Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe

– Atelier 1 –

La mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en République tchèque

10.00 – 12.30

10.00 – 10.40

Présidents

M. Jiří KLÁPŠŤE, Directeur du Département de la protection du paysage, Ministère de l'environnement, République tchèque

Mme Julia TOBIKOVA, Haut fonctionnaire, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'Environnement, République tchèque

PRESENTATIONS

La politique nationale du paysage de la République tchèque

M. Vladimír DOLEJSKÝ, Vice-Ministre, Ministère de l'environnement de la République tchèque

M. Pavel SEKÁČ, Vice-Ministre, Ministère de l'agriculture de la République tchèque

M. Roman VODNÝ, Directeur du Département de l'aménagement du territoire, Ministère du développement régional de la République tchèque *au nom de* Mme Marcela PAVLOVÁ, Vice-Ministre, Ministère du développement régional de la République tchèque

M. Vlastislav OURODA, Vice-Ministre, Ministère de la culture de la République Tchèque

M. Petr BANNERT, Directeur du Département de l'enseignement professionnel secondaire et tertiaire et de l'enseignement institutionnel, Ministère de la jeunesse et des sports de la République tchèque *au nom de* M. Václav PÍCL, Vice-Ministre, Ministère de la jeunesse et des sports de la République tchèque

10.40 – 11.10 *Pause café*

11.10 – 12.30

Les activités du Bureau foncier de l'Etat dans le domaine de la conservation des sols

Mme Svatava MARADOVÁ, Directrice du Bureau foncier de l'Etat

Le rôle important des maires des petites municipalités dans la gestion du paysage ou le rôle du maire en tant qu'initiateur et coordonnateur de la gestion du paysage

Mme Olga DOCKALOVA, Maire de Sudice, Représentante de l'Union des villes et des municipalités de la République tchèque

L'Association des municipalités locales de la République tchèque et le soutien de l'Agenda 21 local dans les petites municipalités

Mme Regína VRESKA, Maire de Zbyslavice, Vice-présidente de l'Association des municipalités locales de la République tchèque de la Région Moravie-Silésie

Strakonice, le jardin de la connaissance

M. Miroslav ŠOBR, Chef de l'Unité de la protection de la nature et de l'éducation écologique, Municipalité de Strakonice

12.30 ***FIN DE LA SESSION***

12.30 – 14.00 *Déjeuner*

– Atelier 2 –

***Instrumentes pour la mise en œuvre de
la Convention européenne du paysage au niveau local***

14.00 – 18.00

Présidents

Mme Krisztina KINCSES, Vice-Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture, Hongrie

M. Jan BROJÁČ, Haut fonctionnaire, Département des relations internationales, Ministère de l'environnement, République tchèque

PRESENTATIONS

14.00 – 15.30

République tchèque

La ville de Spálené Poříčí, modèle de protection durable, de gestion et de planification du paysage

Mme Klára SALZMANN, Représentante de la Fédération internationale des architectes paysagistes Europe (IFLA-Europe), Chambre des architectes tchèque, Comité du paysage, de l'eau et de la biodiversité du Conseil du Gouvernement pour le développement durable, République tchèque

M. Pavel ČIZEK, Maire de Spálené Poříčí

France

Les plans de paysage

M. Julien TRANSY, Chargé de mission Paysages, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, Ministère de la transition écologique et solidaire

M. Gilles de BEAULIEU, Chargé de mission Paysages, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, Ministère de la transition écologique et solidaire

Serbie

Création de plans de gestion pour le développement et la promotion des paysages culturels de la région viticole de Sumadija

Mme Biljana FILIPOVIC, Chef du Département de l'intégration de l'Union européenne, la coopération internationale et des projets, Point focal national pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de la protection de l'environnement

Mme Biljana JOVANOVIC ILIC, Chef de l'Unité pour les documents stratégiques et la planification, Ministère de l'agriculture et de la protection de l'environnement

Mme Jasminka CVEJIC, Professeur d'architecture de paysage, Université de Belgrade

Mme Jasminka LUKOVIC JAGLICIC, Représentante de l'Agence de développement économique régional de Sumadija et Pomoravlje

15.30 – 16.00 *Pause café*

16.00 – 17.30

Portugal

Le paysage dans la révision des plans directeurs municipaux : Orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau municipal

Mme Marta AFONSO, Haut fonctionnaire, Architecte, Direction générale du territoire, Ministère de l'environnement

Lituanie

La contribution des municipalités à la gestion du paysage: le mécanisme des rapports sur la mise en œuvre de la politique du paysage

M. Vidmantas BEZARAS, Directeur du Département des espaces protégés et du paysage, Ministère de l'environnement

République tchèque

Les paysages à Brno

Mme Olga NOVÁKOVÁ, Chef du Département du développement de la ville, Municipalité de Brno
au nom de M. Martin ANDER, Adjoint au Maire de la ville statuaire de Brno

17.30 – 18.00

Débat général

Instruments pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau local

Avec la participation des Membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et des représentants des Ministères ; Représentants des autorités locales et régionales ; Représentants des organisations gouvernementales internationales et Représentants d'organisations non gouvernementales internationales et nationales ; autres participants intéressés par la question du paysage.

Représentants des Parties à la Convention :

Arménie

Mme Naira SARKISYAN, Spécialiste en chef de la Division du développement urbain et de l'aménagement du territoire, Ministère du développement urbain

Bosnie Herzégovine

Mme Lamija ABDIJEVIC, Conseillère experte pour le patrimoine culturel, Institut de protection des monuments au Ministère fédéral de la culture

M. Dejan RADOSEVIC, Expert principal, Institut pour la protection du patrimoine culturel historique et naturel, Ministère de l'éducation et de la culture de la Republika Srpska

Irlande

M. William CUMMING, Conseiller principal en architecture, Département des arts, du patrimoine régional, rural et des affaires de Gaeltacht

République de Moldova

Mme Galina NOROCEA, Chef de l'Unité de l'eau, du sol et du sous-sol, Ministère de l'environnement

Rapporteur

M. Michael OLDHAM, Président fondateur de la Fondation européenne pour l'architecture paysagère (EFLA), Membre d'honneur de la Fédération internationale des architectes paysagistes Europe (IFLA-Europe) et membre de l'Institut de paysage

18.00

FIN DE LA SESSION

SOIREE ORGANISEE

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017

– Atelier 3 –

***Expériences prenant en compte de
la dimension paysagère au niveau local***

9.00 – 12.30

Présidents

Mme Małgorzata OPECHOWSKA, Experte principale, Secrétaire national de la Convention du paysage, Département de la protection de la nature, Direction générale de la protection de l'environnement, Pologne

M. Tapio HEIKKILÄ, Conseiller principal de l'environnement, Département de l'environnement naturel, Ministère de l'environnement, Finlande

PRESENTATIONS

9.00 – 10.30

Belgique

Des partenariats pour le paysage en Wallonie : l'exemple du Groupe d'action locale (GAL) « Pays des Tiges et Chavées »

Mme Mireille DECONINCK, Dr. Sc. Géographiques, Haut fonctionnaire, Attachée, Service Public de Wallonie - DGO4

M. Corentin FONTAINE, Chargé de mission paysages, Groupe d'action locale Leader « Pays des Tiges et Chavées »

Croatie

Le paysage en fonction du développement local : un projet pilote pour le développement local de l'île de Cres

Mme Tatjana LOLIĆ, Chef du Secteur des Département de la Conservation, Ministère de la culture

M. Ugo TOIĆ, Chef du projet pilote d'Agence de développement local de l'île de Cres

République tchèque

Le Projet de coopération du Groupe d'action locale : Des millions d'arbres fruitiers pour les paysages

M. Vít HRDOUŠEK, Réseau régional du Groupe d'action locale de Moravie du Sud, Tvarožná Lhota

10.30 – 11.00 *Pause café*

11.00 – 12.00

Italie

La Calabre, entre innovation et expérimentation

M. Giovanni MANIERI ELIA, Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion qualitative, Ministère des biens et des activités culturelles et du tourisme

M. Rocco Rosario TRAMUTOLA, Haut fonctionnaire, Département du paysage et de la gestion qualitative, Ministère des biens et des activités culturelles et du tourisme

M. Franco ROSSI, Conseiller régional, Département de la conception urbaine et de la planification territoriale, Région de Calabre

M. Antonio DATTILO, Haut fonctionnaire, Département de la Présidence de la Région Calabre

Finlande

« Donner de la valeur aux paysages, partout où vous allez » : stimuler la participation à la gestion du paysage avec un téléphone intelligent

M. Pekka HARJU-AUTTI, Conseiller, Ministère de l'environnement, Département de l'environnement naturel

12.00 – 12.30

Débat général

Expériences prenant en compte de la dimension paysagère au niveau local

Avec la participation des Membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et des représentants des Ministères ; Représentants des autorités locales et régionales ; Représentants des organisations gouvernementales internationales et Représentants d'organisations non gouvernementales internationales et nationales ; autres participants intéressés par la question du paysage.

Représentants des Parties à la Convention :

Géorgie

Mme Marina TUMANISHVILI, Architecte-urbaniste, Spécialiste en chef de l'UNESCO et de l'Unité des relations internationales, Agence nationale pour la préservation du patrimoine culturel

Espagne

Mme Carmen CARO, Haut fonctionnaire, Coordinatrice des plans nationaux du patrimoine culturel, Institut du patrimoine historique, Ministère de l'éducation, de la culture et du sport

Slovénie

Mme Jelena HLADNIK, Secrétaire, Directrice nationale de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement

Ukraine

Mme Olena LEGKA, Point Focal national de la Convention européenne du paysage, Spécialiste en chef, Division des ressources foncières, Direction de la protection des ressources naturelles, Ministère de l'écologie et des ressources naturelles

Rapporteur

Un message des architectes paysagistes européens (IFLA-Europe)

Mme Brigitte MACARIA, Secrétaire Générale, Conseil européen pour le village et la petite ville (ECOVAST) Austria, *au nom de* M. Arthur SPIEGLER, Vice-Président, ECOVAST

12.30 ***FIN DE LA SESSION***

12.30 – 14.00 *Déjeuner*

– Atelier 4 –

***La démocratie locale en faveur du paysage :
participation et engagement***

14.00 – 17.30

Présidents

Mme Liv Kirstine MORTENSEN, Conseillère principale, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Présidente honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Norvège

Mme Klára SALZMANN, Représentante de la Fédération internationale des architectes paysagistes Europe (IFLA-Europe), Chambre des architectes tchèque, Comité du paysage, de l'eau et de la biodiversité du Conseil du Gouvernement pour le développement durable, République tchèque

PRESENTATIONS

14.00 – 15.30

Chypre

Considérer le paysage à partir de la base

Mme Irene HADJISAVVA, Haut fonctionnaire, Département de l'urbanisme et du logement, Ministère de l'intérieur

Belgique

Le Plan directeur du patrimoine en tant qu'instrument de planification participative pour le patrimoine et le paysage en Flandre

Mme Sarah DE MEYER, Haut fonctionnaire, Agence du patrimoine flamand, du logement et du patrimoine immobilier, Région flamande

Norvège

Comment les démocraties locales sont renforcées par l'implication des personnes dans la planification : le Guide norvégien sur la participation publique à la planification

Mme Trine NOHR, Conseillère principale, Département de la planification, Ministère des collectivités locales et de la modernisation

15.30 – 16.00 *Pause café*

16.00 – 17.00

Lettonie

Mise en œuvre de la Convention européenne du paysage dans les municipalités locales : réalité et défis futurs en Lettonie

Mme Dace GRANTA, Experte principale, Division de la politique d'aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de la protection de l'environnement et du développement régional

Pays-Bas

Exemples de démocratie locale dans les parcs nationaux aux Pays-Bas

M. Peter ROS, Gestionnaire de projet paysage, Ministère des affaires économiques

République tchèque

Neratov, raconter l'Histoire perdue

M. Josef SUCHÁR, Association Neratov, Neratov

17.00 – 17.30

Débat général

La démocratie locale en faveur du paysage : participation et engagement

Avec la participation des Membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage et des représentants des Ministères ; Représentants des autorités locales et régionales ; Représentants des organisations gouvernementales internationales et Représentants d'organisations non gouvernementales internationales et nationales ; autres participants intéressés par la question du paysage.

Représentants des Parties à la Convention:

Grèce

M. Anestis GOURGIOTIS, Haut fonctionnaire, Chef de l'unité des plans nationaux de l'aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de l'environnement, de l'énergie et des changements climatiques

République slovaque

Mme Eva MIHOVÁ, Haut fonctionnaire, Agence slovaque de l'environnement

Mme Lucia VAČOKOVÁ, Haut fonctionnaire, Agence slovaque de l'environnement

Royaume-Uni

M. Vincent HOLYOAK, Chef du Conseil national rural et environnemental, Angleterre historique (*Historic England*)

Rapporteur

M. Felice SPINGOLA, Maire honoraire, Président du Centre d'études Pan, Expert en économie du paysage, Italie

– CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES –

Paysage et subsidiarité horizontale dans la mise en œuvre de la Convention européenne du Paysage en Italie

M. Alberto CAGNATO, Urbaniste, Directeur des relations internationales, Observatoire du paysage de Medio Piave, Italie

Identité, Communauté et Reconstruction - L'expérience d'une charrette de l'Observatoire du paysage des Terres Orientales de Modène

Mme Donatella DIOLAITI, Architecte, Département de génie civil, Université d'études de Ferrare, Italie

Paysages sculptés habités dans l'espace public

Mme Nella GOLANDA, Sculpteur de paysage urbain, Grèce

Politique du paysage et démocratie locale : l'économie peut nettement profiter de la préservation du paysage

M. Kimon HADJIBIROS, Professeur, Université nationale technique d'Athènes, Greece

L'importance des paysages pour le niveau local - avec un accent particulier sur la ceinture verte

Mme Brigitte MACARIA, Secrétaire Générale, Conseil européen pour le village et la petite ville (ECOVAST) Austria, *au nom de* M. Arthur SPIEGLER, Vice-Président, ECOVAST

Les Plans de paysage locaux au Japon

M. Masaru MIYAWAKI, Professeur, Université de Nagoya, Japon

Une vision de l'avenir - La 4^e Révolution industrielle: compétences et architectes

M. Michael OLDHAM, Président fondateur de la Fondation européenne pour l'architecture du paysage (EFLA), Membre honoraire, Membre de la Fédération internationale des architectes paysagistes d'Europe (IFLA-Europe) et Fellow of the Landscape Institute

Réseau de paysages comme stratégie de démocratie locale dans la Réserve de la Biosphère Meseta Ibérica

M. Joaquín ROMANO et M. Emilio PEREZ, Professeurs, Université de Valladolid. Espagne

17.30

FIN DE LA SESSION

Session de clôture

17.30 – 18.00

CONCLUSIONS GENERALES

Mme Alena SALASOVA, Professeur, Département de l'aménagement du paysage, Faculté d'horticulture, Lednice, République tchèque

Mme Christiana STORELLI, Architecte, Coordinatrice de l'Atelier international du paysage, Suisse

M. Yves LUGINBÜHL, Directeur de recherche émérite du Centre national de la recherche scientifique, France

M. Patrice COLLIGNON, Directeur de Ruralité-Environnement-Développement (RED), Belgique

DISCOURS DE CLOTURE

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Représentante nationale de la Convention européenne du paysage, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Chef de Division, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe

M. Vladimír DOLEJSKÝ, Vice-Ministre, Ministère de l'environnement de la République tchèque

RECEPTION OFFICIELLE

Pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe et les intervenants figurant dans le Programme

18.30 Rendez-vous devant l'Université.

Les participants à la réception se rendront en bus depuis Brno au Château de Křtiny

Le retour à Brno se fera aux alentours de 23.30.



Křtiny Castel: Ben Skála

JEUDI 7 SEPTEMBER 2017

VISITE D'ETUDE

Pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe, les intervenants figurant dans le Programme et autres participants, sous réserve de places disponibles.

9.00 Le lieu du rendez-vous sera communiqué aux participants lors de l'enregistrement.

Visite du Paysage culturel de Lednice-Valtice – Site UNESCO.

Le retour à Brno se fera aux alentours de 19.00.

SOIREE LIBRE
